



Chartres, le 17 novembre 2025

Le Directeur du Centre Hospitalier de Chartres,

Vu la décision d'ouverture du concours externe sur titres de Technicien Supérieur Hospitalier Spécialité « Réalisation de travaux de tous corps d'état » en date du 25 Août 2025,

ARRÊTE

Article 1 : Les candidats dont le nom suit, sont admis à concourir :

Madame Christelle BOULLAIS
Monsieur Frank DESGROUAS
Monsieur Florian TRAVERSE

P/ Le Directeur-Adjoint chargé
De la Direction des Relations Humaines,
Par délégation la Responsable du Développement Social

